

Au profit de
Apprentis d'Auteuil



22^e édition

FOULÉE MEUDONNAISE

observatoire de Meudon (92)

800 m • 1.8 Km • 4.9 Km • 10 Km LABEL REGIONAL
(Championnat des Hauts-de-Seine)



<http://foulemeudonnaise.unblog.fr>
01.45.07.93.50

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCÈS

Départ et arrivée situés sur la Terrasse de l'Observatoire de Meudon (5 place Jules Janssen, 92190 Meudon).

Longitude : 02°13'52'' Est / Latitude : 48°48'17'' Nord / Altitude : 162m.

- **deux accès routiers** : - par le périphérique, sortie à Quai d'Issy, prendre les directions d'Issy-les-Moulineaux, Sèvres puis de Meudon

- par la RN118, à partir du Pont de Sèvres, prendre la direction de Chartres Orléans, sortir à Meudon Sèvres puis se diriger vers Meudon

- **deux accès par la SNCF** : - à partir de la Gare Montparnasse à Paris, prendre les omnibus en direction de Sèvres Rive Gauche ou plus rarement en direction de Versailles-Chantiers, Rambouillet, Chartres... 3^e arrêt : Meudon (après Vanves-Malakoff et Clamart) ou 4^e arrêt : Meudon-Bellevue

- prendre les trains de la Ligne C du RER qui vont en direction de Versailles Rive Gauche et descendre en gare de Meudon-Val Fleury

- **métro+bus** : en utilisant la ligne 12 (Porte de la Chapelle-Mairie d'Issy), au terminus Mairie d'Issy, prendre le bus 169 en direction du Pont de Sèvres et descendre aux arrêts Place Rabelais ou Eglise de Meudon. Il est aussi possible de prendre le bus 169 au terminus Pont de Sèvres de la ligne 9 (Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil).

ÉPREUVES

- **800 m (10h50)** : pour les enfants nés de 2003 à 2005 (Eveil Athlétique)

- **1.8 Km (9h30)** : pour les enfants nés de 1999 à 2002 (Poussins et Benjamins)

Parcours entièrement plat sur la Terrasse de l'Observatoire.

- **4.9 Km (10h)** : la « Foulée pour Tous » pour les adolescents et adultes nés en 1998 et avant (Minimes à Vétérans)

- **10 Km LABEL REGIONAL - Championnat des Hauts-de-Seine (10h45)** : pour les adolescents et adultes nés en 1996 et avant (Cadets à Vétérans) Boucle sans grande difficulté.

Ravitaillement et épongeage au 5^e Km.

TARIFS

800 m : Gratuit

1.8 Km : 2 € (gratuit pour les scolaires meudonnais inscrits dans leurs écoles) et 5 € le jour même

4.9 Km : 10 € et 15 € le jour même

10 Km : 10 € et 15 € le jour même

MODALITES D'INSCRIPTION

- par courrier en remplissant et en renvoyant, **avant le mercredi 28 mars 2012**, le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la course, <http://fouleemeudonnaise.unblog.fr>, à l'adresse suivante : OMSL Meudon, 8 avenue de Trivaux, 92190 Meudon

- par internet en s'inscrivant en ligne sur www.topchrono.biz, avec paiement sécurisé par carte bancaire, pour les courses suivantes : 1.8, 4.9 et 10 Km.

RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTION SUR PLACE

Samedi 31 mars 2012 : de 14h à 17h au village accueil sur la pelouse de l'Observatoire de Meudon (5 place Jules Janssen à Meudon)

Dimanche 1^{er} avril 2012 : jusqu'à 30 minutes avant le départ de chaque course au village accueil sur la pelouse de l'Observatoire de Meudon.

CHRONOMÉTRAGE

Gestion chronométrique par puce électronique intégrée au dossard assurée par **TOP CHRONO** sur chaque course, excepté le 800 m.

CLASSEMENTS

Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique.

Classement individuel par catégorie sur chaque course (**excepté le 800 m : pas de classement**), classement par équipes (club, entreprise et école) sur les 3 meilleurs athlètes par course (excepté le 800 m).

Sept challenges :

- Challenge des Ecoles (sur le 1.8 Km)
- Challenge des Clubs (sur le 1.8, 4.9 et 10 Km)
- Challenge des Entreprises (sur le 4.9 et 10 Km)
- Challenge des Villes Jumelées à Meudon (plus grand nombre de participants des délégations étrangères sur le 4.9 et 10 Km compris).

Téléchargement du diplôme de la course dès la publication des résultats sur www.topchrono.biz.

RÉCOMPENSES

Une médaille à tous les participants du 800 m et du 1.8 Km, une coupe aux 3 premiers de chaque catégorie pour chaque course (excepté le 800 m), un lot pour chaque participant.

Récompense exceptionnelle : sur le 10 Km, pour le premier homme et la première femme, un **PASS transport+hébergement+inscription** à une course en France Métropolitaine (date à confirmer).

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Article 1 - Organisateurs

Office Municipal des Sports et Loisirs (OMSL) de Meudon, en partenariat avec la Ville de Meudon et l'Association Sportive Meudonnaise, club omnisports municipal.

Article 2 - Participants

La Foulée Meudonnaise est composée de quatre courses : 800 m, 1.8 Km, 4.9 Km, 10 Km.

Cette manifestation est ouverte aux adultes, adolescents et enfants à partir de 7 ans, licenciés ou non à la Fédération Française d'Athlétisme, de Triathlon, de Course d'orientation, de Pentathlon moderne...

Article 3 - Secours et sécurité

Ils sont assurés par la présence de la Croix-Rouge Française, d'un médecin spécialisé ainsi que par la participation de la Police Nationale et Municipale.

Article 4 - Responsabilité

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses sur route. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leurs licences. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement (**responsabilité civile**).

Ils déclinent également toute responsabilité en cas de vols ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

Descriptif du 10 Km

Après avoir fait un demi-tour dans l'Observatoire, vous récupérez au bout d'un kilomètre le tracé du Paris-Versailles sur les 200 derniers mètres de la côte des Gardes, avenue Marcellin Berthelot.

Puis, toujours sur le mythique parcours du Paris-Versailles, vous parcourez, sur la route Royale, quatre kilomètres dans la forêt de Meudon, avant de passer par le ravitaillement et l'épongeage à mi-parcours, Carrefour des Moulins...

Toujours dans la forêt, vous contournez le Carrefour de l'Encoignure pour rejoindre la Tour Hertzienne, passez devant le stade des Anglais du Standard, route du Pavé de Meudon, et redescendez vers l'arrivée.

Après 10 Km de course, vous êtes enfin de retour sur la Terrasse de l'Observatoire pour un ravitaillement bien mérité.

Article 5 - Licence sportive et certificat médical

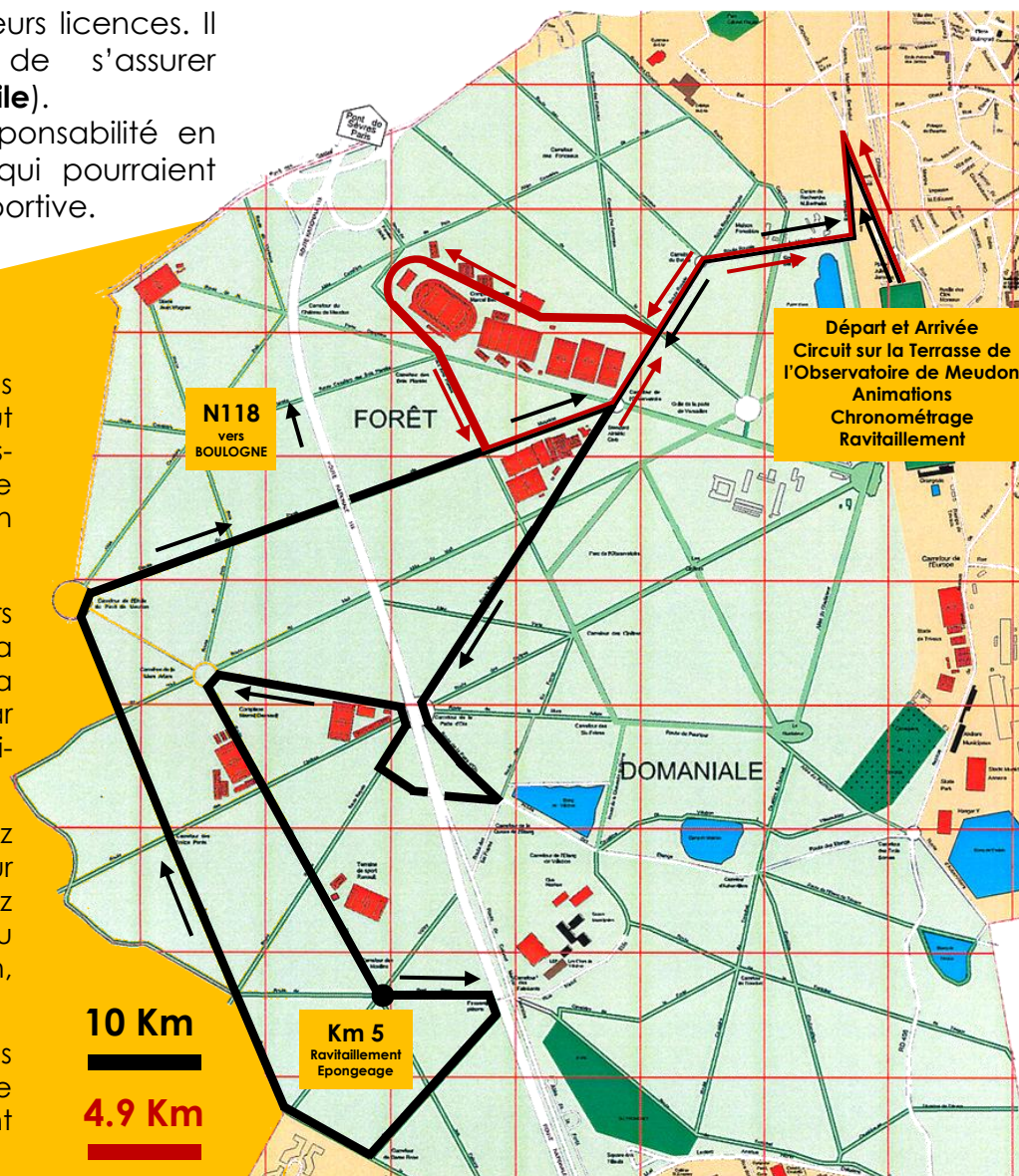
Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation à la Foulée Meudonnaise est subordonnée à la présentation d'une **licence sportive en cours de validité** :

- FFA, FFTri, FFCo, FFPm
- FSCF-FSGT-UFOLEP-UNSS-UGSEL avec mention « athlétisme ».

Pour les non licenciés, il convient de produire un **certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition »** datant de moins d'un an à la date de la course ou sa photocopie.

Article 6 - Droit d'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de la Foulée Meudonnaise ainsi que leurs ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser gratuitement les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, à l'occasion de sa participation à la Foulée Meudonnaise.



BULLETIN D'INSCRIPTION

o 800 m (10h50)	o 1.8 Km (9h30)	o 4.9 Km (10h)	o 10 Km (10h45)
2003 à 2005 (Eveil Athlétique)	2001-2002 (Poussins) 1999-2000 (Benjamins)	Nés en 1998 et avant (Minimes à Vétérans)	Nés en 1996 et avant (Cadets à Vétérans)
gratuit	2 € 5 € (le jour même)	10 € 15 € (le jour même)	10 € 15 € (le jour même)

Numéro de dossard

(réservé aux organisateurs)



Les résultats sur
www.topchrono.biz

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Sexe :

Catégorie (FFA/FFTri/FFCo/FFPm) :

Vétéran	1972 et avant	Junior	1993-1994	Benjamin	1999-2000
Senior	1973-1989	Cadet	1995-1996	Poussin	2001-2002
Espoir	1990-1992	Minime	1997-1998	Eveil Athlétique	2003 à 2005

(V1 : 1963-1972, V2 : 1953-1962, V3 : 1943-1952, V4 : 1942 et avant)

Fédération :

Club : Entreprise :

Ecole :

N° Licence (FFA/FFTri/FFCo/FFPm) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nationalité :

Téléphone fixe :

Portable (pour recevoir par SMS votre n° de dossard et vos résultats) :

Courriel :

Pour les mineurs : Je soussigné (e), responsable légal, autorise ma fille, mon fils à participer à la course sous mon entière responsabilité.

RAPPEL

Le certificat médical datant de moins d'un an au jour de la course doit comporter la mention « NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ATHLÉTISME EN COMPÉTITION » ou « NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED EN COMPÉTITION ».

A retourner avant le mercredi 28 mars 2012, à l'OMSL Meudon (8 avenue de Trivaux, 92190 Meudon) accompagné du droit d'inscription (chèque à l'ordre de l'OMSL Meudon), de la copie de la licence FFA/FFTri/FFCo/FFPm ou du certificat médical.

J'accepte le règlement.
Date et signature
obligatoires.